

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
CRETEIL
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

CABINET DEHAN & SCHINAZI
174, Rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler : RO – PV
AFM

Rédacteur :

Maître SCHINAZI,

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur l'Amende et Condamnations Pécuniaires émise à l'encontre de votre cliente, la société

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder au classement sans suite de cette infraction.

L'Amende Forfaitaire Majorée est donc annulée de plein droit, soit la somme de 1875 €.

Toutefois, si votre cliente a fait l'objet d'une saisie sur compte bancaire ou si elle a déjà effectué un paiement, elle sera remboursée directement par le Trésor Public (Trésorerie Val-de-Marne Amendes - 136 Rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont) sous forme de lettre chèque. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

INFORMATION IMPORTANTE : Pour le suivi de votre remboursement éventuel du Trésor Public, les services de la Trésorerie Val-de-Marne Amendes étant fermés au public jusqu'à nouvel ordre, vous pouvez les contacter via leur adresse e-mail : t094035@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h au 01.43.53.02.44.

Je vous prie d'agréer, Maître SCHINAZI, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le 03/12/2020

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

